

# ACOMPTE ÉTÉ 2022

**Nom et prénom du responsable :**

**Parent de :** .....  
**et :** .....

**Acompte : 20 € par enfant :**

## Règlement par

- Chèque bancaire à l'ordre de Familles Rurales (retiré le 29/06/2022),
  - CESU, chèques vacances ANCV
  - Espèces joint à ce dossier

## **J'agrafe mon acompte à ce coupon**

## Facture de fin de mois :

**31/07/22 et 31/08/22**

- Règlement par prélèvement automatique prélevé le 16/08/2022 pour la facture de juillet et le 14/09/2022 pour la facture d'août

**⚠ Si vous n'êtes pas en prélèvement automatique habituellement, merci de compléter l'autorisation de prélèvement ci-jointe muni d'un RIB**

- Règlement par chèque bancaire, CESU, chèques vacances ou espèces à faire parvenir dès réception de la facture.

Signature des parents :



Merci de joindre un RIB à ce mandat